



Le Saint-Siège

Voyage Apostolique en Afrique (10 - 19 septembre 1988)

DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II AU CORPS DIPLOMATIQUE*

Samedi, 11 septembre 1988

Excellenes Mesdames, Messieurs;

1. C'est pour moi un grand plaisir de vous rencontrer, éminents Chefs de missions et personnel diplomatique accrédité près le gouvernement du Zimbabwe. Je vous remercie pour votre présence ici et je salue chacun des pays et des peuples que vous représentez.

Comme vous le savez, mes visites dans les différents pays sont avant tout des visites de l'Evêque de Rome, le Chef de l'Eglise catholique, aux communautés catholiques qui existent dans le monde. Le devoir du Pape est de proclamer l'Evangile de Jésus-Christ, de confirmer la foi des membres de l'Eglise et de servir la cause de l'unité catholique. Mais il existe aussi un autre aspect de la mission que la divine providence a confiée à l'Evêque de Rome.

2. Le Saint-Siège, dont le territoire est constitué d'une petite enclave indépendante dans le cœur de Rome, appelée Cité du Vatican, est un membre reconnu et actif dans le cadre de la communauté internationale. Le Saint-Siège traite avec la communauté internationale et avec chaque membre particulier, dans un esprit de respect et de sincère préoccupation pour le bien-être des peuples, ayant conscience de la complexité et de la gravité des problèmes affrontés par les responsables de la vie publique. La nature particulière du service que rend le Saint-Siège à la famille humaine, correspondant à sa mission morale et religieuse de l'Eglise, demande que son rôle dans la famille des nations ne soit pas de type technique ou purement politique. Il s'agit plutôt d'un partage concret et sensible des aspirations des Peuples, de leurs espérances et de leurs angoisses, de leurs efforts pour promouvoir la paix et la justice, pour défendre la dignité humaine et les droits fondamentaux de l'homme.

En effet, le Saint-Siège cherche à accompagner la famille humaine sur la voie d'une existence plus humaine et pleine de vérité. Elle accomplit ce voyage sans optimisme facile, ayant par contre confiance dans le fait que l'humanité est capable de répondre à la vérité des choses, avant que la vérité ne soit transformée et assujettie au jeu du pouvoir ou d'une idéologie. Les hommes sont capables de percevoir la "vérité innée des choses» que le Créateur a inscrite dans la profondeur de leur être, et ils sont capables de répondre à la vérité de façon rationnelle et morale. C'est là que se trouve la base de l'espoir en un futur meilleur pour le monde.

3. Dans le service à la famille humaine le Saint-Siège considère la communauté diplomatique comme un interlocuteur hautement qualifié. Chacun de vous est au service des intérêts de son propre pays. Mais la vraie nature de votre profession, et votre expérience personnelle d'autres pays et d'autres cultures, vous rendent conscients d'un horizon plus vaste: la solidarité de tout le genre humain, qui exprime le processus irréversible d'interdépendance qui fait que le bien-être de chacun dépend du bien-être de tous. C'est un défi que nous partageons: nous devons être partout les constructeurs de la paix internationale, les serviteurs du bien commun, les promoteurs de la compréhension et du dialogue.

Aujourd'hui cette tâche n'est pas facile. Il y a de nombreuses tensions. De vastes parties de l'humanité sont opprimées par des conditions de vie insupportables. Et puisqu'il existe une grande collaboration et une aide fraternelle d'un pays à l'autre, et par l'intermédiaire des organisations internationales, on peut certainement faire place à un effort plus général, concerté et déterminé pour soulager les situations tragiques de la faim, de la misère de la « maladie et de l'analphabétisme dans lesquelles se trouvent des centaines de millions de personnes. La conscience de nombreuses personnes est troublée à juste titre, et l'opinion publique pense toujours davantage qu'il faudrait faire plus pour résoudre ces problèmes.

4. Mesdames, Messieurs, vous qui représentez différents pays du nord, du sud, de l'est, de l'ouest, ainsi que des organisations internationales au service de la communauté mondiale, permettez-moi de faire référence devant vous à la situation dramatique de ces régions de l'Afrique frappées par la sécheresse et la famine. Dans ces zones de faim, la malnutrition endémique et la mort, triomphent inexorablement.

Durant ma première visite pastorale en Afrique, en mai 1980, je fis un appel solennel à Ouagadougou pour un secours d'urgence au peuple souffrant de la région du Sahel. Cet appel était adressé aux organisations internationales pour qu'elles amplifient l'œuvre importante qu'elles accomplissent pour assister les nécessiteux et remédier aux causes de la famine; aux Chefs d'État pour offrir des subventions généreuses; aux organisations non gouvernementales pour solliciter les personnes et les groupes à une plus grande générosité; aux hommes et aux femmes de la science et de la recherche pour qu'ils dirigent leurs travaux vers la victoire sur la sécheresse et la famine (cf. Homélie à Ouagadougou, 10 mai 1980, n. 7, cf. ORf n. 22 du 20 mai 1980).

Un remerciement doit être adressé à tous ceux qui se sont dévoués lors de cette grande tragédie humaine. Mais le problème n'a pas été résolu et aujourd'hui encore d'innombrables vies sont menacées par la famine en Afrique. De nouvelles calamités ont frappé l'Afrique; la dernière a causé un immense désastre au Soudan. Il faut encore une fois faire appel à la solidarité mondiale. La survie réelle de millions de nos frères et sœurs du monde entier dépend de notre intérêt pour eux!

5. Je me sens en outre obligé d'attirer l'attention sur une autre des plus grandes causes de souffrance pour beaucoup de personnes dans le monde et spécialement ici en Afrique: c'est-à-dire le problème des réfugiés et des expatriés. Pour différentes raisons, et certaines sont liées aux injustices ou aux désastres naturels, ces frères et sœurs sont contraints de fuir leur patrie, d'abandonner tout ce qui leur a été familier ou cher, tout ce qui leur a offert une sécurité physique et morale. En devenant des réfugiés ils affrontent, souvent avec la seule aide de leur foi en Dieu, un futur incertain et angoissant. Comme je l'ai dit il y a plusieurs années, après avoir visité le camp de réfugiés à Phanat Nikhom en Thaïlande: "Le triste destin de ces hommes courageux et malchanceux ne peut être ignoré par la communauté internationale. L'humanité doit toujours être plus consciente de la situation, pour que puisse être entreprise une action rapide et décidée pour une solution adaptée" (Adresse au gouvernement et au Corps diplomatique, 11 mai 1984, cf ORF n. 21 du 22 mai 1984).

6. Le thème de ma visite est: "les droits de l'homme: la dignité de la personne humaine». Le problème de la faim et le drame des réfugiés sont directement liés à la question essentielle des droits de l'homme. Tous les êtres humains ont droit à ce qui est nécessaire pour vivre. Ignorer ces droits signifie dans la pratique une discrimination radicale; condamner nos frères et nos sœurs à l'extinction ou à une existence inhumaine.

C'est pourquoi la famine endémique de certaines régions, et l'accroissement du nombre des réfugiés en Afrique et dans le monde entier doit peser sur la conscience de tous ceux qui peuvent et qui devraient travailler pour mettre un terme à cette situation. La faim dans le monde et le problème multiforme des réfugiés sont seulement deux aspects -- tous deux fondamentaux et importants -- de toute une série de problèmes qui doivent être affrontés afin que le monde trouve son juste équilibre dans un nouvel ordre international fondé sur la justice, la solidarité et la paix.

7. Dans ce contexte, la communauté diplomatique a un rôle vital à exercer. Vous et vos collègues pouvez attirer l'attention de vos gouvernements et de l'opinion publique sur les besoins des populations qui souffrent et sur la gravité des conditions économiques et sociales sous-jacentes qui doivent être réformées. Grâce à votre expérience directe de l'Afrique vous pouvez - avec sympathie et compréhension - chercher à persuader les organismes d'aide à composer leurs programmes en fonction des réelles conditions de la société africaine.

De même, vous pouvez sensibiliser l'opinion au fait que ce sont les pays africains qui doivent

s'occuper de leur propre développement et de leur destin historique. Le besoin d'une assistance extérieure est urgent, mais à long terme elle sera valable uniquement si la force fondamentale de croissance et de développement est authentiquement africaine.

C'est pourquoi il est juste que je souligne la signification spéciale de la reconnaissance internationale qui a été accordée au Zimbabwe pour les résultats qu'il a obtenu dans le domaine de la production des denrées alimentaires. En même temps on peut percevoir un intérêt mondial croissant pour les réfugiés et leurs conditions précaires ainsi que pour les facteurs sociaux et politiques qui poussent les hommes à abandonner leur patrie. Ces exemples sont des sources d'inspiration et d'espoir.

8. Je prie Dieu afin que les facteurs de paix prévalent dans cette région de l'Afrique méridionale et dans tout le continent, et que les peuples de l'Afrique puissent effectivement affronter le grand défi du développement du continent. Je suis certain que vous, diplomates engagés, ferez tout ce qui est pour promouvoir le vrai bien-être de la famille humaine et que vous servirez la cause de la paix et de la dignité humaine avec toute la force de votre intelligence et de votre bonne volonté.

Que Dieu vous bénisse ainsi que vos familles. Qu'il protège les pays et les peuples que vous représentez.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.39 p.5.*

© Copyright 1988 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana